Annales de Normandie

Fouilles au château de Bonneville-sur-Touques

Michel de Boüard

Citer ce document / Cite this document :

de Boüard Michel. Fouilles au château de Bonneville-sur-Touques. In: Annales de Normandie, 16e année, n°4, 1966. pp. 351-378.

doi : 10.3406/annor.1966.6779

http://www.persee.fr/doc/annor_0003-4134_1966_num_16_4_6779

Document généré le 20/10/2015

Fouilles au château de Bonneville-sur-Touques

I. Aperçu historique

Les vestiges du château de Bonneville-sur-Touques occupent l'extrémité d'un éperon qui domine à l'est la basse vallée de la Touques.

Le site présentait, au moyen âge, une notable valeur stratégique. Il commandait et permettait de contrôler le point où la rivière était franchie par la route parallèle au littoral, qui conduisait de la Basse-Normandie vers la basse vallée de la Seine et le pays de Caux. Quant à la Touques, elle fut, durant tout le moyen âge et jusqu'assez avant dans les temps modernes, voire contemporains, assidûment fréquentée par la navigation ; au moyen âge, il n'y avait pas de port sur la rivière en aval de celui de Touques. Le patronage de l'église de Bonneville, qui est dédiée à saint Germain, donne à penser que la création de la paroisse remonte au haut moyen âge.

Nous savons qu'au commencement du XIe siècle, les ducs de Normandie possédaient l'église et une bonne partie du territoire de Bonneville. En 1014, Richard II cède l'église à Notre-Dame de Chartres, en compensation des dommages qu'il a causés, lors d'une récente guerre, aux possessions de l'église cathédrale (1). Mais aucun texte ne donne le moindre renseignement quant à la date de la première construction d'un château à Bonneville. Plusieurs chartes de Guillaume le Bâtard ont été données « apud Bonamvillam » (2) ; et c'est aussi dans cette localité qu'au témoignage de Guillaume de Poitiers (3), le duc réunit le conseil qui entérina sa décision concernant l'expédition d'Angleterre. Il y possédait donc une résidence. Mais était-elle fortifiée ? Se trouvait-elle sur l'éperon qui porte aujourd'hui les restes du château ?

(1) M. Fauroux, *Recueil des actes des ducs de Normandie (911-1066)*, Caen, 1961, p. 95.

(2) *Ibid.*, pp. 321, 339, 362, 446.

(3) *Coadunato ad Bonamvillam consilio* (Guill. de Poitiers, *Histoire de Guillaume le Conquérant*, édit. R. Foreville, p. 102).

Persée BY: creative commons

Dans les maçonneries qui subsistent, rien n'est apparemment antérieur au XIIe siècle ; dans le sol du château, on n'a jusqu'ici trouvé non plus aucun objet qui puisse être daté du XIe siècle.

Le type même du château dont on voit encore les vestiges n'est pas, en soi, datable avec beaucoup de précision. C'est une enceinte flanquée de tours irrégulièrement espacées et pourvue à l'ouest d'une porte fortifiée ; elle ne comporte pas de donjon. Or, parmi les plus anciennes forteresses des ducs de Normandie ou de leurs principaux vassaux, les unes sont, au XIe siècle, des enceintes sans donjon : Arques, Domfront, Montfort-sur-Risle, Longueville-sur-Scie, Caen ; d'autres ont possédé, dès le Xe siècle, un donjon quadrangulaire, qui constituait la pièce maîtresse du système défensif : par exemple Rouen ou Ivry.

Si l'on admet que le signe du progrès, dans l'architecture militaire du moyen âge, est l'effort pour s'affranchir des contraintes du relief naturel, pour construire des fortifications tenant de leurs structures propres l'essentiel de leur valeur défensive, on doit convenir que l'enceinte sans donjon, ceinturant un éperon naturel est, au XIe siècle, un type archaïque. Tout au plus, à Bonneville-sur-Touques, le creusement des fossés a-t-il accentué l'escarpement naturel des parois du promontoire ; mais ce genre de dispositif était, lui aussi, utilisé dès les temps protohistoriques.

Pourtant, ce type de château, si nettement traditionnel dans ses dispositions générales, a parfois été adopté, jusque dans la seconde moitié du XIe siècle, sur des sites où aucune construction antérieure ne l'imposait. Le château de Caen en est un bon exemple.

Ainsi l'enceinte de Bonneville-sur-Touques pourrait-elle n'être pas antérieure au milieu du XIe siècle.

Le rempart pourrait avoir été d'abord une palissade de bois : la proximité de la forêt de Touques, qui fournit aux maîtres du château, jusqu'à la fin du moyen âge, d'énormes quantités de bois de charpente, rend cette hypothèse particulièrement vraisemblable.

En tout état de cause, le mur actuel de l'enceinte, altéré par de très nombreuses réfections, et systématiquement découronné de ses parties hautes au commencement du XIXe siècle, n'offre aucun critère solide de datation. Les tours qui le flanquent ne font pas corps avec le blocage du rempart ; elles ont donc été ajoutées à celui-ci, à des dates diverses. Pendant plusieurs siècles sans doute, à Bonneville comme en beaucoup d'autres

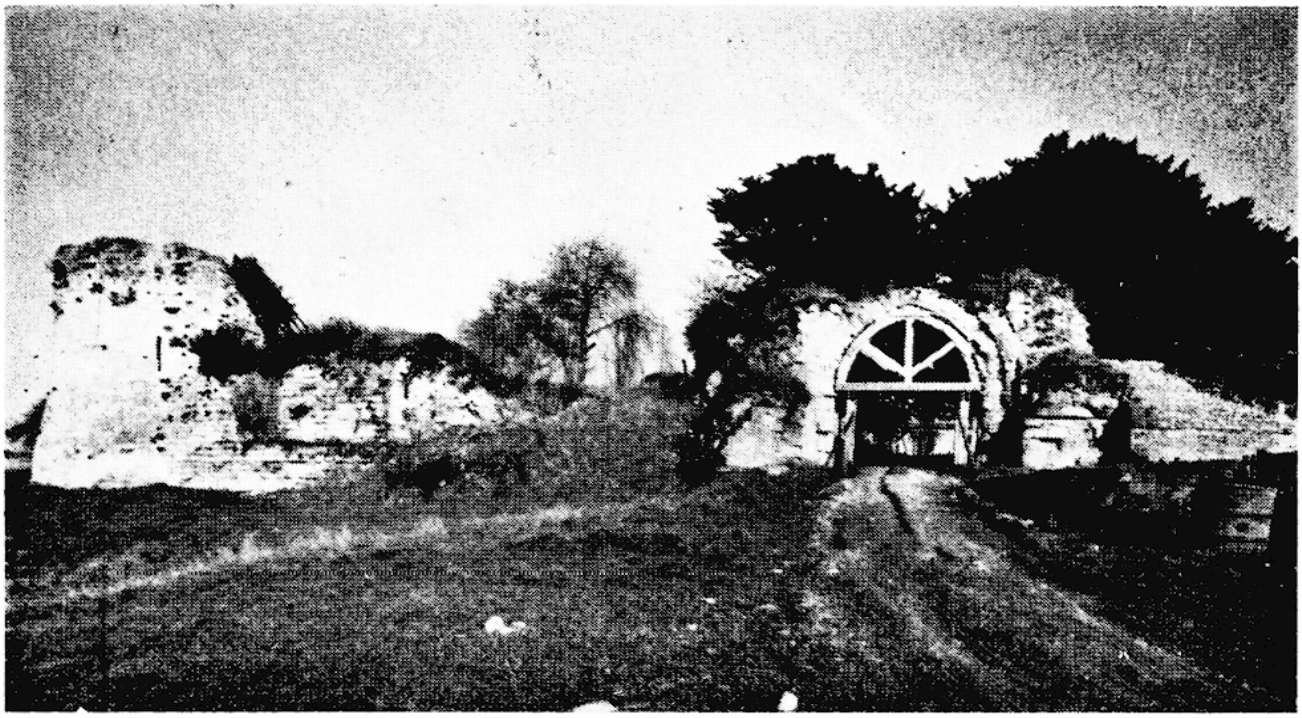

Fig. 1. Bonneville-sur-Touques. Ancienne entrée du château

châteaux du même type, le flanquement fut assuré par des « garites » de bois, posées sur des solives que l'on avait profondément engagées dans le mur ; il est fréquemment question de ces hourds dans les textes comptables du XIVe et du XVe siècles.

Ces mêmes textes donnent certaines indications concernant l'âge de quelques-unes des tours de l'enceinte, et la nature des édifices qui existaient à l'intérieur de celle-ci vers la fin du moyen âge. En conjuguant ces indications avec les données que fournit l'examen des vestiges subsistants, on parvient à discerner les principales transformations subies au cours des âges par l'enceinte primitive.

Dans une fortification de ce genre, assise sur un éperon, la porte d'entrée fortifiée se trouvait, en règle très générale, au point le plus vulnérable, le seul qui ne fût pas protégé par un escarpement naturel : c'est-à-dire vers le plateau dont se détachait l'éperon. Or on ne voit aujourd'hui de ce côté, à Bonneville, aucune trace d'une ancienne porte. Au XIe et au XIIe siècles, le passage d'entrée était généralement percé dans le rez-de-chaussée d'une grosse tour quadrangulaire, faisant une saillie plus ou moins forte en avant de l'alignement du rempart. Il en subsiste de bons spécimens à Richmond (Yorkshire), à Ludlow (Shropshire), à Arundel (Sussex) et surtout à Exeter (Devon). On a peine à croire qu'un pareil massif, s'il avait jamais existé à Bonneville, n'ait laissé aucune trace.

L'entrée actuelle se trouve à l'ouest de l'enceinte, en direction de la vallée de la Touques. A cet endroit, une pente assez douce relie le niveau de l'enceinte à celui de la vallée ; cette pente est d'ailleurs déjà sensible à l'intérieur de l'enceinte. On voit encore aujourd'hui l'ouverture extérieure du passage d'entrée ; les piédroits sont garnis de colonnettes portant des chapiteaux, presque entièrement rongés par les intempéries ; ils reçoivent les retombées d'un arc brisé ; vers 1950, leur forme était encore bien visible, et même leur décoration ; on pouvait les dater des premiers temps de l'art gothique en Normandie, c'est-à-dire du dernier quart du XIIe siècle. On voit aujourd'hui, en arrière de cette porte, vers l'intérieur de l'enceinte, les vestiges d'une construction rectangulaire qui pourrait fort bien avoir été une tour d'entrée à la base de laquelle aurait été ménagé le passage d'accès à l'enceinte. Vers la fin du XIIe siècle, ce type d'entrée avait fait son temps ; entre 1180 et 1190 allait apparaître à Douvres (Kent), dans la chemise du donjon, un nouveau modèle de porte, encadrée de deux tours rectangulaires fortement saillantes : type nouveau qui devait prévaloir, grâce à quelques améliorations, jusqu'à la fin du moyen âge.

A Bonneville, l'extrémité extérieure du passage d'entrée se trouvait à 3 mètres environ en avant de la face externe du rempart ; la porte fortifiée offrait donc un bon flanquement.

L'enceinte comprend aujourd'hui six tours. Une publication du siècle dernier (4) leur donne les noms suivants, à partir de la porte d'entrée, en allant vers le sud : tour du Serment ou du Conseil, tour de la Chapelle, tour de Rollon, le donjon, tour de Robert le Diable, tour du roi Jean. Ces dénominations n'apparaissent dans aucun texte médiéval.

La tour circulaire, ci-dessus désignée par le mot « donjon », mesure 12 m de diamètre intérieur ; ses murs ont, à la base, 3 m d'épaisseur. Dans les textes de la fin du moyen âge, elle est invariablement appelée « la Grosse Tour » (5). Elle est peut-être la plus ancienne de celles que comporte l'enceinte. Lorsqu'en 1195, Robert de Rots rend compte devant l'Echiquier de la ferme de la vicomté de Bonneville, il fait état d'une dépense de 95 livres 10 sous « *in operacionibus turris de Bonavilla plancandis et muris hordandis...* » (6). Le singulier « turris » donne à penser que le château ne comportait pas encore d'autre tour ; l'expression *plancare operationes* indique que la tour était alors en construction. En tout état de cause, l'absence de voûtes permet de lui assigner une date antérieure au XIIIe siècle ; en particulier, ses dispositions générales sont très différentes de celles que l'on trouve dans les tours rondes construites dans le domaine royal sous le règne de Philippe Auguste.

Dans les textes comptables du XIVe et du XVe siècle, les autres tours du château de Bonneville sont généralement appelées « tourelles ». En 1324, l'une d'elles est encore de construction récente ; elle est dite « la noeve tourelle » (7) ; c'est celle qui se trouve immédiatement au sud de la porte d'entrée.

Au nord de ladite porte, on rencontre d'abord la « tourelle de Rouvoisons » (8) ; elle comporte, au sous-sol, un cachot parfaitement conservé, que n'éclaire aucune baie et qui communique seulement par une trappe avec le rez-de-chaussée de la tour. En 1392, un prisonnier criminel, nommé Guillaume du Bosc,

(4) A. Gilbert, *Le château de Bonneville-sur-Touques*, dans *Bulletin de la Soc. des Antiq. de Normandie*, XVI, 1892, p. 389.

(5) Bibl. Nat., Ms. Fr. 25.994, n° 327 ; 26.006, n° 73 ; 26.017, n° 4 ; 26.026, n° 1961, etc...

(6) *Magni Rotuli Scaccarii Normanniae*, édit. Léchaudé d'Anisy et Charma, dans *Mém. Soc. Ant. Norm.*, XVI, 1952, p. 37.

(7) Bibl. Nat., Ms. Fr. 25.994, n° 327.

(8) Bibl. Nat., Ms. Fr. 26.025, n° 1783.

enfermé dans ce cul de basse-fosse, réussit à pratiquer une ouverture dans la paroi nord, à creuser une galerie débouchant dans le fossé, et à s'évader (9).

Une autre tour est dite, dans un texte, « tourelle a la guete », c'est-à-dire « tour du guetteur » (10) ; ce pourrait être la seconde vers le sud, à partir de l'entrée ; c'est, en effet, celle-là qui offre la vue la plus étendue sur la vallée de la Touques ; il est remarquable que ses murs sont, à l'intérieur, couverts de graffiti, dont quelques-uns sont fort curieux et peuvent être datés des deux derniers siècles du moyen âge (11). Or on sait que de telles inscriptions murales sont particulièrement fréquentes dans les lieux où stationnaient longuement des gens désœuvrés : prisonniers et sentinelles.

Enfin, une autre tour est dite « tourelle as prestres » (12). C'est très probablement celle qu'on appelait, au XIXe siècle, « tour de la chapelle », la troisième à partir de la porte d'entrée quand on se dirige vers le sud. A. Gilbert et, à sa suite, V. Hunger (13), récusaient cette dénomination en disant que la chapelle du château ne pouvait se trouver contiguë au mur d'enceinte et qu'elle s'élevait certainement au milieu de la cour, isolée de l'appareil défensif. Au vrai, les maçonneries de la tour en question paraissent bien offrir des traces du chevet de la chapelle. Dans les enceintes de ce genre, d'ailleurs, la chapelle, comme tous les autres édifices, se trouvait adossée au rempart, tandis que le centre de la cour était complètement dégagé.

Un texte de 1393 mentionne la réfection de deux perches et demie de « garites » entre la « tourelle as prestres » et la « tourelle de devant la fontaine » (14) ; cette dernière pourrait bien être celle qui suit « la tourelle as prestres » vers l'est. En effet, les deux tours citées sont évidemment voisines l'une de l'autre ; et la seconde ne peut pas être la tour située à l'ouest

(9) *Ibid.*

(10) Bibl. Nat., Ms. Fr. 25.994, n° 327.

(11) Sur ces graffiti, voir J. Chennebenoist, *Graffiti sur les murs du château de Bonneville-sur-Touques*, dans *Le Pays d'Auge*, février 1962. — Sur le guet au château de Bonneville, voir L. Collet, *Le service du guet au XVe siècle, particulièrement au château de Bonneville-sur-Touques*, dans *Bull. de la Soc. des Antiq. de Normandie*, L, 1946-48, pp. 153-222.

(12) Bibl. Nat., Ms. Fr. 26.026, n° 1.961.

(13) V. Hunger, *La chapelle du château de Touque*, dans *Bull. de la Soc. historique de Lisieux*, XXVII, 1926-30, pp. 4-8. — On pourrait citer encore, à l'appui de l'opinion exprimée ci-dessus, un compte de 1392 qui mentionne un paiement fait à un maçon, Jean Tassel, pour avoir « retouppé un carnel sur la chapelle, dont la maçonnerie estoit cheue » ; si un créneau se trouvait au-dessus de la chapelle, c'est bien que celle-ci s'appuyait au rempart. (Bibl. Nat., Ms. Fr. 26.025, n° 1.783).

(14) Bibl. Nat., Ms. Fr. 26.026, n° 1.961.

de la « tourelle as prestres », et qui, nous l'avons vu, est appelée à cette époque « tourelle à la guete ».

Les édifices d'habitation semblent avoir été particulièrement nombreux dans la partie septentrionale de l'enceinte ; ils étaient adossés au rempart nord et ouvraient ainsi leurs fenêtres vers le midi. Entre la porte d'entrée et la tour de Rouvoisons se trouvaient la « grant salle », toute voisine de la porte, la « chambre le Roy » et la « chambre la Royne », la « chambre as chevaliers », qui confinait à la « grant salle ». Plus à l'est, au-delà de la tour de Rouvoisons, on voyait la salle du Tinel, dont il sera question plus loin, puis la cuisine et le manoir au capitaine, c'est-à-dire la résidence du commandant de la garnison du château. Les soubassements de ce dernier édifice se trouvent aujourd'hui sous la maison d'habitation que l'on a construite vers 1830 à l'extrémité orientale de l'enceinte ; des sondages effectués récemment ont permis de les apercevoir.

Si l'on excepte la construction des tours, qui est antérieure au XIVe siècle, le château de Bonneville est demeuré, pour l'essentiel, dans son état originel jusqu'aux temps modernes. La porte, en particulier, qui était le point le plus fortifié de l'enceinte, a conservé sa structure première qui, dès le XIIIe siècle, était devenue fort désuète et inefficace. Il est remarquable que les nombreux textes comptables du XIVe et du XVe siècle qui concernent ce château mentionnent des travaux de construction ou d'entretien effectués dans les bâtiments résidentiels beaucoup plus que des améliorations du système défensif. Il semble, d'autre part, que Bonneville, à la différence de certains autres châteaux ducaux puis royaux, n'ait pas été le siège d'une fabrication d'armes, ni la résidence d'un « artilleur ». La fortification fut cependant mêlée à quelques épisodes guerriers après le XIIIe siècle, notamment pendant la Guerre de Cent ans.

Durant les temps modernes, le château fut, le plus souvent, laissé à l'abandon ; il était dans un triste état lorsqu'il fut vendu comme bien national, puis revendu à plusieurs reprises, chacune de ces opérations procurant au vendeur un notable bénéfice.

Vers 1830, les bâtiments situés à l'intérieur de l'enceinte étaient abattus, la muraille d'enceinte écrêtée ; les propriétaires successifs du château avaient déjà certainement dépecé certains murs de leurs belles pierres d'appareil et vendu celles-ci ; les moellons et les gravats, demeurés sur place, encombraient la cour. C'est à ce moment que fut construit, adossé au mur d'enceinte vers l'est, le pavillon d'habitation que l'on y voit

encore ; à cette construction furent employés des matériaux provenant des anciens bâtiments.

Aux environs de l'année 1860, des « fouilles » auraient été faites à l'intérieur de plusieurs des tours de l'enceinte, et aussi dans la région de l'entrée du château (15). On ne sait par qui elles furent entreprises ; aucun compte rendu n'en a été publié.

II. — Les fouilles de 1965

Sur l'invitation de M. Gérard Léo, dont la famille possède le château de Bonneville depuis 1872, le Centre de Recherches Archéologiques Médiévales de l'Université de Caen a entrepris, à l'été de 1965, une campagne de fouilles à l'intérieur de l'enceinte (16).

Nous avons choisi de commencer les travaux dans la partie nord-ouest ; des tranchées d'exploration avaient été déjà ouvertes, en effet, dans cette zone par l'Administration des Monuments Historiques, découvrant quelques segments de murs.

Nous avons décidé de diviser l'espace à fouiller en carrés, numérotés A1, A2, A3, B1, B2, B3, mesurant 6 m de côté et séparés par des banquettes larges d'un mètre. Toutefois, l'existence des tranchées déjà ouvertes nous a contraints à modifier légèrement çà et là ces normes. D'autre part, la direction oblique du mur d'enceinte, à l'extrémité nord du chantier, donne aux deux dernières sections de celui-ci une forme triangulaire et non quadrangulaire. En raison de ces divers facteurs, enfin, le carroyage n'a pu être exactement ordonné par rapport aux points cardinaux ; pour la commodité de l'exposé, les côtés des carrés seront désignés ci-après par l'indication du point cardinal dont ils sont les plus proches.

Très vite, les travaux de décapage ont fait apparaître le sommet arasé de divers murs. L'un d'eux, coté N1, soutient une énorme masse de terre formant terrasse, qui s'étend vers l'est jusqu'au mur d'enceinte ; il est manifeste que cette terrasse a été construite récemment, sans doute dans la première moitié du XIXe siècle, en même temps que la maison d'habitation qui se trouve adossée au rempart, à l'est.

---

(15) A. Gilbert, *op. cit.*, pp. 390 et suiv.

(16) Au cours des travaux, nous avons constamment trouvé auprès de M. et de Mme Gérard Léo, sous maintes formes, toute l'aide et l'assistance que nous pouvions souhaiter. J'ai à cœur de leur exprimer ici notre bien vive gratitude.

Perpendiculairement au mur N1, un mur N se développe d'est en ouest ; il ne rejoint pas, vers l'est, le mur N1 : un passage a été ménagé entre l'un et l'autre. Vers l'ouest, il s'approche, sans le rejoindre, d'un mur coté Q, parallèle à N1.

L'implantation de ces murs et quelques vestiges de portes donnent à penser qu'il a existé, à l'est et à l'ouest du mur Q, deux salles ; on voit, d'autre part, à l'extrémité nord du chantier, au contact ou au voisinage immédiat du mur d'enceinte du château (M), divers éléments maçonnés.

Les fouilles effectuées en 1965 ont fourni, concernant la date et la destination de ces diverses constructions, des données intéressantes.

A. — *Espace compris entre les murs N et Q*

Au début des travaux, le mur N1 (fig. 2) présentait un parement en appareil très irrégulier (moyen et surtout petit), comprenant beaucoup de pierres de remploi et, çà et là, des moellons non taillés, dont seule la face antérieure était à peu près plane. Cet appareil avait été rejointoyé par endroits avec du mortier très dur, de date évidemment récente. La face est du carré A2 a offert un profil (fig. 7) qui permet de comprendre le mode de pose de ce parement et de lui affecter une date relative.

Pour mettre en place ce parement nouveau, on a, contre le parement ancien du mur N1, accumulé un talus fait de cailloux et d'une argile de liaison que l'on trouve souvent dans des murs de facture rustique et qui servait aussi à enduire l'âtre des foyers. A l'intérieur et à la partie basse de cette masse argileuse, on voit un volumineux noyau de cendres mélangées de terre. Appliqué d'un côté au parement du mur N1, ce talus dessine, de l'autre côté, une sorte de glacis au pied du mur ; il mesure 1 m 30 de hauteur, 1 m 40 de largeur à la base, 0 m 18 de largeur au sommet et sert de fondations au parement récent du mur N1. A sa base, il repose sur une couche d'argile de liaison, appliquée sur un sol empierré, dont les cailloux sont polis par l'usure et recouverts d'une couche d'occupation riche en charbon et en suie. Cette couche a été entaillée sur une largeur de 0 m 20, au pied du mur N1, pour la mise en place du talus qui porte le parement nouveau de ce mur.

Puis, on a surélevé le sol avoisinant jusqu'au niveau du sommet de ce talutage ; pour ce faire, on apporta une masse considérable de terre, de couleur Sienne brûlée (Munsell soil

colour chart : 7,5 YR 3/2). Entre le niveau du sol empierré, qui vient d'être mentionné, et celui où l'on a posé la première assise du parement nouveau du mur N1, n'apparaît aucun niveau d'occupation intermédiaire. C'est d'un seul coup et par une seule opération de remblaiement que l'on a exhaussé d'environ 1 m 20 le niveau du sol dans cette partie du château. Comme on trouve, dans la masse du remblai, des tessons de céramique du XVIIe et du XVIIIe siècle, on est fondé à penser que cette opération fut effectuée à la fin du XVIIIe ou, plus probablement, au XIXe siècle. Elle semble être en relation avec la construction de la grande terrasse qui occupe aujourd'hui l'extrémité nord-est de l'enceinte. Le mur N1, renforcé par son nouveau parement, soutient en effet, vers l'ouest, la masse considérable de terre qui constitue cette terrasse.

Il n'a pas été possible de détruire celle-ci, sous laquelle doivent pourtant se trouver d'importants vestiges du château médiéval.

En revanche, on a pu étudier minutieusement l'espace compris à l'ouest du mur N1.

Notons tout d'abord que le parement ancien de ce mur est fait de moyen appareil ; les dimensions 30×25 et 35×20 environ y sont les plus communes ; mais on voit aussi des éléments de longueur beaucoup moindre, qui doivent correspondre à des réparations. Ce parement a été très profondément altéré par le feu ; en maints endroits, la pierre a perdu son profil initial par desquamation due à la chaleur.

Le mur N, perpendiculaire au mur N1, lui est tout à fait analogue quant à son appareil ; mais il ne porte pas de traces de feu. Au point où il devrait rencontrer le mur N1, celui-ci marque un retrait dessinant un rectangle ; ainsi se trouve ménagé entre les deux murs un passage en chicane. L'extrémité ouest du mur N a été détruite ; mais nous avons pu constater que ses fondations sont liées à celles du mur Q ; au niveau du sol, une porte s'ouvrait en cet endroit, près de l'extrémité nord du mur Q ; on voit encore dans celui-ci la feuillure de cette porte et des trous de pentures. Nous nous attendions à trouver le seuil de cette porte ; il nous eût indiqué le niveau du sol de la pièce à laquelle elle donnait accès. Malheureusement, ce seuil a été défoncé et l'on a même entamé profondément le blocage sous-jacent ; ce travail de destruction a été accompli au XIXe siècle, comme en témoigne le contenu du remblai qui occupait la place du seuil disparu.

Les profils stratigraphiques qui ont été étudiés dans l'espace rectangulaire délimité par les murs N, N1 et Q, ont fait apparaître ceci :

1) A partir de la face est du mur Q et sur une largeur de 2 m environ, on trouve une énorme couche (épaisse de 1 m 30 environ) d'une argile grise jaunâtre (Munsell soil colour chart : 5 Y 4/2), très compacte et humide ; il paraît s'agir d'un produit de décomposition de la roche calcaire en place : il se dissout, en effet, à peu près complètement dans l'acide chlorhydrique.

Au-dessus de cette argile règne une couche de terre épaisse d'environ 30 cm et riche en déchets de construction et d'occupation ; cette couche recouvre en partie l'arase actuelle du mur N ; elle a donc été déposée après la destruction de celui-ci, et sans doute immédiatement après cette destruction (fig. 8) ; puis une épaisse couche d'argile (Munsell soil colour chart : 2,5 Y 7/6) qui provient très vraisemblablement de la décomposition de pierres calcaires ; elle réagit à Hcl par un fort bouillonnement ; et, dans le parement du mur N, on observe que certaines pierres se sont décomposées sur place, donnant cette même argile. Cette couche supérieure d'argile passe, d'ailleurs, au-dessus de l'arase actuelle du mur N ; elle est donc, elle aussi, postérieure à l'arasement de ce mur et à l'enterrement de ses substructions.

Il apparaît, au reste, que, dans tout ce secteur, le sol a été profondément remué à l'époque contemporaine : on trouve jusqu'à 1 m 60 de profondeur, c'est-à-dire dans la couche inférieure d'argile, des déchets de date récente, notamment du fil de cuivre de fabrication industrielle.

2) A 2 m environ à l'est du mur Q, la structure du sol change entièrement ; ce changement est très brusque : à la grande masse d'argile jaune succède une masse de terre, couleur Sienne brûlée (Munsell soil colour chart : 7,5 YR 3/2) ; entre les deux, la frontière dessine une ligne très droite.

Etant donné que la masse de terre couleur Sienne brûlée recouvre le talus qui supporte le parement nouveau du mur N1, il est évident qu'elle représente un remblai récent. Elle descend jusqu'à 2 m environ de profondeur et repose sur la roche en place.

3) Enfin, à 5 m 50 environ à l'est du mur Q, et à 1 m 10 environ à l'ouest du mur N1, nouveau changement dans la configuration du sol. La couche de remblais récents n'a plus, en cet endroit, qu'une hauteur d'environ 1 m 20 et repose

sur un sol ancien, portant des traces d'occupation. Il est manifeste que ce sol se poursuivait plus loin vers l'ouest et qu'il a été détruit à l'époque contemporaine, lorsque l'on a posé les remblais ci-dessus décrits : remblai argileux au voisinage du mur Q, remblai de terre couleur Sienne brûlée plus à l'est.

Ce sol ancien est formé de deux couches de cailloux calcaires, très polis par l'usure, qui ont été posées successivement, la seconde après usure de la première ; l'une et l'autre sont recouvertes d'une couche de crasse noirâtre, épaisse de 3 à 6 cm, et faite de poussière de charbon, de suie et de déchets de cuisine, principalement de coquilles de moules pulvérisées par le piétinement. Sur ce sol, on trouve par endroits une couche d'argile de couleur marron (Munsell soil colour chart : 7,5 YR 4/4), dont nous savons qu'elle était couramment employée pour enduire l'âtre et parfois le contre-cœur des foyers ; nous avons plusieurs fois rencontré, dans des cuisines médiévales, cette argile stockée en petits tas.

La rubéfaction du parement du mur N1 démontre bien que les assises basses de ce mur, dont la pierre est profondément rongée par le feu, ont servi de contre-cœur à un foyer. D'ailleurs, on observe encore, à cet endroit, trois pierres de forme parallélépipédique disposées en équerre et qui paraissent avoir appartenu à l'encadrement d'un âtre.

A 1 m 20 environ à l'ouest du mur N1, le sol empierré est coupé par une tranchée, de direction oblique, large d'environ 0 m 50 ; cette tranchée marque la limite entre la région où le sol empierré est conservé et celle où il a été détruit par le creusement d'une excavation actuellement remplie de remblai terreux de couleur Sienne brûlée.

Il apparaît d'autre part, que les murs N et N1 ont été posés sans fondations sur le sol empierré, qui est donc antérieur à leur construction. Mais, après celle-ci, ce sol a continué d'être occupé à usage de cuisine. Les témoins les plus récents que l'on ait recueillis sur sa surface sont des tessons de céramique polychrome datables à coup sûr de la seconde moitié du XIIIe siècle ou du commencement du XIVe. Dans l'épaisseur de ce sol, au contraire, et notamment au niveau de la première couche d'empierrement, on n'a trouvé que de petits fragments de céramique commune, auxquels on ne saurait raisonnablement tenter d'assigner une date.

Plus loin vers le sud, dans le carré A3 de la fouille on a trouvé le prolongement du mur N. Malheureusement, en avant de ce mur vers l'ouest, le sol ancien n'est pas conservé ; il a été

profondément bouleversé à l'époque contemporaine. Mais il subsiste, dans le mur N, les piédroits d'une belle cheminée ; ils sont moulurés et leur profil reproduit probablement celui des nervures d'une voûte dont ils devaient recevoir les retombées : une arête entre deux tores. On sait que ce profil compte parmi les plus anciens dans le répertoire de la décoration gothique ; on le trouve, en Normandie, à la Salle capitulaire de Jumièges, à St-Paul de Rouen, à Léry, au Vaudreuil ; il est remarquable que les plus anciens exemples normands, aujourd'hui conservés, s'en trouvent dans la vallée de la Seine. En Basse-Normandie, en revanche, les plus anciennes nervures d'ogives offrent, en profil, un bandeau sur lequel sont appliqués un (Lessay) ou trois tores (La Trinité et St-Etienne de Caen, Ouistreham, St-Gabriel, etc...).

B. — *Espace compris entre le mur N et le mur d'enceinte*

On a signalé plus haut que le mur N1 dessine un retrait, de plan rectangulaire, situé dans le prolongement du mur N. Ce retrait se trouvait, au début de la fouille, rempli par un remblai assez régulièrement stratifié, où l'on distinguait, de haut en bas :

a) une épaisse couche de moellons provenant d'une démolition.

b) une couche de couleur rougeâtre, riche en terre rubéfiée et en débris de tuiles.

c) une couche noirâtre riche en charbons et en suie, qui correspond manifestement à une époque d'occupation.

d) une couche de cailloux calcaires et de chaussin très tassé, avec un peu de sable ; ce pourrait être une surface de travail. Sur cette couche, et dans la couche *c*) qui la recouvre immédiatement, on a trouvé quelques tessons de céramique dont les plus récents sont du type polychrome, caractéristique de la seconde moitié du XIIIe siècle. On retrouve cette couche à l'ouest du mur M2, dans l'angle formé par celui-ci avec le mur N. Le mur M2 serait donc postérieur au milieu du XIIIe siècle.

e) une couche noirâtre, formée de crasse de cuisine, la même que l'on observe entre les murs N1, N et Q.

On notera que la couche *d*), faite de cailloux, de chaussin et de sable, s'arrête brusquement, vers le nord, pour faire place à une surface de travail présentant un faciès tout différent et qui est très riche en déchets de mortier et en sable. Comme

cette couche commence exactement au même point que le mur M2, on peut penser qu'elle est constituée par les déchets des matériaux ayant servi à la construction de celui-ci. Ce mur M2 est posé sans liaison contre la face nord du mur N ; étant donnée sa direction oblique (S.E.-N.-O.) il se termine en biseau contre ce mur. A son extrémité ouest, il s'applique sans liaison contre un mur (M1) qui se dirige vers le rempart et constitue la paroi nord d'une grande cave. Perpendiculairement à ce mur M1, et lié à lui, un autre mur (M3) part vers l'ouest et forme la paroi sud de cette cave ; il rejoint, d'autre part, un massif de maçonnerie qui paraît en relation avec le mur Q.

On note encore dans cette zone, accolé au mur d'enceinte, le départ d'un escalier qui montait vraisemblablement au chemin de ronde ; il n'en reste que trois degrés.

Dans toute cette région, le sol a été bouleversé à une date relativement récente, en tout cas après arasement du mur M2 (fig. 9).

Un texte, provenant des archives de la Chambre des Comptes et conservé aujourd'hui à la Bibliothèque Nationale, permet de dater la construction du mur oblique, coté M2 sur notre plan. Il s'agit d'un compte présenté à la St-Michel 1393 par Guillaume de Longueil, vicomte d'Auge.

« A Noël Diette, plastrier et couvreur de tuille, pour une tasche de plasterie et couverture par lui fete en plusieurs lieux audit chastel... Item, avoir latté et couvert un appentis nouvellement fait au bout de la grant salle du tinel, par devers ladite cuisine (17), contenant environ VIII piez de lé et XII piés de long » (18).

Il est manifeste que le mur oblique M2, dont les extrémités sont posées sans liaison sur les murs N et M1, plus anciens que lui, a eu pour objet de clore l'espace, de plan grossièrement triangulaire, compris entre le mur N, le mur Q et le mur M3. Le mot d' « appentis » convient particulièrement au local, de forme irrégulière, qui se trouvait ainsi délimité. Les dimensions données par notre texte correspondent assez exactement à celles de cette construction (19) ; celle-ci était, d'autre part, couverte de tuiles, dont nous avons trouvé dans le sol, entre le mur N

(17) Il s'agit de la « cuisine du capitaine », c'est-à-dire du commandant de la garnison du château.

(18) Bibl. Nat., Ms. Fr. 26.026, n° 1.961.

(19) Quiconque a l'expérience du difficile travail qui consiste à confronter les données des comptes médiévaux avec la réalité des vestiges archéologiques sait que l'exactitude de ces textes, surtout en matière de mensurations, est extrêmement sujette à caution.

et le mur M2, de nombreux échantillons qui peuvent être datés du XIVe ou du XVe siècle. Nous connaissons, d'ailleurs, la provenance des tuiles qui servirent à couvrir l'appentis ; elles avaient été achetées à Guillaume de la Fosse, tuilier à Varengeville, près de Dieppe, et transportées par mer jusqu'au port fluvial de Touques (20). Ce travail fait partie des nombreux aménagements qui furent effectués au château de Touques, en 1393, en prévision de la venue du roi Charles VI qui devait y séjourner au retour d'un pèlerinage au Mont-Saint-Michel (21).

Si l'on admet que l'espace limité au nord par le mur M2 et au sud par le mur N, à l'ouest par le mur Q, est bien l'appentis dont parle le compte de 1393, il s'ensuit :

a) que la pièce limitée à l'est par le mur N1 et à l'ouest par le mur Q, et dont la fouille a montré qu'elle fut utilisée à usage de cuisine, était la « cuisine du capitaine » ;

b) que le mur Q limitait vers l'est la grande salle du château, dite « salle du tinel ».

C. *Espace situé à l'ouest du mur Q*

L'épaisseur du mur Q, le soin avec lequel il a été exécuté, donnent à penser qu'il appartient, en effet, à un important et noble édifice. Le nom de « tinel » ou « salle du tinel » est souvent donné au XIVe siècle à des édifices situés dans des châteaux et servant à des banquets. C'est ainsi qu'au château de Caen, l'édifice aujourd'hui nommé « salle de l'Echiquier », et qui avait été, au XIIe siècle, l'*aula* ducale et royale, est dit au XIVe siècle « grant salle du ... chastel appelée la salle du tynel » (22). Au château de Falaise, des textes mentionnent aussi, en 1391 et 1392, la « grande salle du tinel » (23).

Nous n'avons pu suivre le mur Q vers le sud jusqu'à son extrémité ; des sondages effectués au sud de la limite atteinte par nos fouilles ont permis cependant de le retrouver et de constater que sa longueur dépassait 20 mètres.

A son extrémité nord se trouvait un massif contenant un escalier à vis, dont subsistent les vestiges des deux premiers degrés et du fût central. Malheureusement, la configuration exacte de ce massif ne peut être saisie, en raison de destructions récentes.

(20) Bibl. Nat., Ms. Fr. 26 026, n° 1.961.
(21) Bibl. Nat., Ms. Fr. 26.026, n° 2.061.
(22) M. de Boüard, *La salle dite de l'Echiquier, au château de Caen*, dans *Medieval Archaeology*, IX, 1966, p. 65.
(23) Bibl. Nat., Ms. Fr. 26.025, n° 1.650 et 1.747.

On aperçoit également le départ du mur qui, lié au mur Q, limitait au nord la salle du Tinel ; mais il a été dépouillé de toutes les belles pierres qui en formaient le parement intérieur. Au pied de ce mur, on a bouleversé le sol jusqu'au niveau de la roche en place ; les corps étrangers que nous avons trouvés dans ce sol, jusqu'à une grande profondeur, attestent que ce travail a été fait au XIXe siècle. Il est probablement l'œuvre des propriétaires qui possédèrent le château entre 1820 et 1860 ; on sait qu'ils dépecèrent les murs anciens pour en vendre les belles pierres ; sans doute aussi cherchèrent-ils le fameux « trésor » qu'une tradition locale disait avoir été enfoui dans le château par les Anglais, à la fin de la Guerre de Cent ans.

Entre le massif de maçonnerie mentionné ci-dessus, qui terminait vers le nord la salle du Tinel, et le mur Q, s'ouvrait une grande porte, large d'environ 2 m 50. L'extrémité nord du mur Q présente une feuillure, avec un trou de penture ; c'est là qu'était fixé l'un des vantaux de la porte. Celle-ci était vraisemblablement surmontée à sa partie haute par un arc décoratif ; on voit, en effet, encastrée dans un angle rentrant du mur, la partie basse d'une colonnette qui a reçu la retombée de cet arc ; elle repose sur une base moulurée dont le profil accuse la fin du XIIe ou le début du XIIIe siècle. De l'autre côté de la porte, dans le massif de maçonnerie dont le parement a été dépecé, on devine la trace d'une autre colonnette d'angle, qui devait recevoir au nord la retombée de l'arc (fig. 4).

Le mur Q est posé sur des fondations qui forment une banquette de largeur variable ; un profil perpendiculaire à ce mur a été aménagé et dessiné, à 4 m 50 environ au sud de son extrémité septentrionale. Ce profil fait apparaître, de haut en bas, les couches suivantes (fig. 11) :

a) Une couche d'humus, dont la face supérieure est le sol végétal actuel.

b) Une couche de mâchefer, qui a été posée voici une cinquantaine d'années, pour l'aménagement d'un court de tennis.

c) Une couche de terre très riche en gravats, provenant, semble-t-il, de la démolition du mur Q, qui semble avoir été effectuée au début du XIXe siècle.

d) Une épaisse couche de terre argileuse, mélangée de cailloux, qui affleure très étroitement aux assises appareillées de la partie inférieure du mur Q et aux fondations de celui-ci. La face supérieure de cette couche n'a pas le faciès ni la consistance d'un ancien niveau d'occupation.

On n'y distingue, d'autre part, aucune trace de la tranchée qui a dû être creusée pour la pose des fondations du mur ; enfin, on a trouvé dans cette couche quelques tessons d'époque moderne. Ainsi est-il clair qu'elle a été déposée à une époque récente ; ici encore, très probablement, on a profondément creusé le sol au XIXe siècle pour y chercher le « trésor des Anglais ».

e) On distingue encore, pourtant, au voisinage du pied du mur Q, une couche faite de déchets de construction : sable, chaux, éclats de taille de pierre ; elle nous indique le sol sur lequel on a travaillé à la construction du mur Q, après achèvement des fondations.

f) Celles-ci sont faites de moellons calcaires noyés dans un mortier pauvre en chaux et très riche en sable de mer non criblé : on y trouve des coquillages d'un gabarit supérieur à 1 cm². Elles forment une banquette haute d'environ 0 m 65, qui s'avance jusqu'à 0 m 70 environ du pied du mur.

h) Enfin, sous les fondations, reposant sur la roche en place, une couche de mortier.

Posé immédiatement sur la banquette des fondations, un massif de blocage s'élève jusqu'au sommet de la première assise appareillée du mur Q, sur une longueur d'environ 4 m 75 à partir de l'extrémité nord de celui-ci ; il s'avance vers l'ouest jusqu'à 0 m 80 environ du pied du mur.

Cette maçonnerie a été mise en place très peu de temps après l'achèvement du mur Q car elle repose immédiatement sur la couche formée par les déchets provenant de la construction de ce mur. Elle était sans doute recouverte d'un parement sur ses faces nord, ouest et sud car deux pierres de celui-ci demeurent en place à l'extrémité nord du massif.

Il n'est guère possible, en l'état présent des recherches, de formuler une hypothèse plausible concernant cet élément maçonné.

***

Pour tenter de trouver un ou plusieurs anciens niveaux d'occupation à l'intérieur de la « salle du Tinel », nous avons effectué un minutieux décapage de la zone couverte par nos carrés B2 et B3, c'est-à-dire sur une longueur d'environ 13 mètres, parallèlement au mur Q et sur une largeur d'environ 6 mètres à partir de celui-ci, en allant vers l'ouest. Cet effort

a été, dans une large mesure, infécond. On a vu ci-dessus qu'au pied du mur nord de la « salle du Tinel », le sol a été récemment bouleversé jusqu'à une grande profondeur. Or nous avons constaté qu'il en est de même sur presque toute la surface que nous avons explorée ; presque partout, l'on trouve jusqu'à une profondeur de l'ordre d'1 m 50 (c'est-à-dire jusqu'à la roche en place) des couches de remblai récent, contenant des objets datables de la fin du XVIIIe siècle ou du commencement du XIXe. Dans une zone d'une vingtaine de mètres carrés, cependant, occupant la moitié septentrionale du carré B2 de notre carroyage, des couches médiévales demeuraient intactes, portant des traces d'occupation ; de même, dans le carré B3, les « fouilleurs » du XIXe siècle avaient épargné une surface de l'ordre de 2 à 3 m².

On y observe d'abord, sous le remblai moderne, une couche de mortier, mince mais assez continue, qui pourrait avoir appartenu au lit de pose d'un dallage ; elle règne au niveau de la base de la première assise appareillée du mur Q, et semble donc avoir porté le dallage de la salle du tinel (fig. 10).

Immédiatement sous cette couche de mortier, le sol est tassé, sale ; il s'agit à coup sûr d'un niveau d'occupation. On y voit, en plusieurs endroits, des traces de foyers ; on y observe aussi deux cavités, de forme ovoïde, mesurant environ 0 m 70 × 0 m 50 et profondes de quelque 40 cm. Leurs parois sont tapissées d'une argile fortement rubéfiée ; l'une d'elles est aujourd'hui remblayée avec du plâtre. Elles ont vraisemblablement servi à la préparation de ce matériau, au cours d'une campagne de construction ; on trouve assez souvent des vestiges de ce genre dans l'épaisseur des « couches de travail ». Une coupe pratiquée au travers de l'une de ces cavités a permis de la dater par rapport à la construction du mur Q (fig. 12). La surface de travail sur laquelle on a préparé le mortier des fondations de ce mur est encore très visible ; elle s'étend jusqu'à 2 m environ du pied du mur ; or elle recouvre les parois et le fond de la cavité dont il s'agit. Cette cavité existait donc avant que commençât la construction du mur Q ; mais elle n'avait, à cette époque, pas encore servi de foyer : ses parois, sous la couche de mortier, ne sont, en effet, pas rubéfiées. En revanche, la face supérieure de cette couche de mortier a subi très fortement l'effet du feu. Il est donc vraisemblable que ce trou a servi à la préparation du plâtre pour les enduits de la salle du tinel, au cours de la construction de celle-ci.

Cette couche, qui offre ainsi des vestiges de foyers et d'installations rustiques pour la cuisson du plâtre, s'abaisse en

légère pente de l'est vers l'ouest ; sa cote d'altitude, au pied du mur Q, est de 1 m 24 par rapport au point 0 de notre chantier ; à 3 m à l'ouest du mur Q, elle atteint 1 m 35.

En poursuivant le décapage, nous avons trouvé deux autres niveaux d'occupation immédiatement superposés l'un à l'autre et immédiatement sous-jacents à la couche qui vient d'être décrite. Etant donné leur altitude, il est manifeste que l'occupation dont ils portent trace est antérieure à la construction de la salle du Tinel. On y a trouvé quelques tessons de céramique commune, dont les profils peuvent être datés du XIIe siècle, et un tout petit nombre de tessons de céramique vernissée dont la couleur vert-grisâtre est, dans notre région, caractéristique de la fin de ce même siècle. D'autres tessons des mêmes types ont été trouvés dans un petit dépotoir situé à 3 m à l'ouest du mur Q, et qui paraît avoir été en relation avec les deux niveaux qui viennent d'être mentionnés.

A quel genre d'occupation se rapportent ceux-ci ? On pourrait imaginer qu'au XIIe siècle, avant la construction de la salle du Tinel, se trouvait là une cuisine ; cette hypothèse n'est toutefois pas très vraisemblable car on n'observe aucune trace des murs qui auraient abrité cette cuisine ; et, d'autre part, ni l'un ni l'autre des deux sols dont il s'agit n'offre vraiment les caractéristiques que présentent généralement les sols de cuisine de cette époque : couche épaisse de déchets culinaires, de charbon, de cendre et de suie, abondance de tessons de céramique en tout petits fragments, foyers très intensément et profondément rubéfiés.

Une autre hypothèse s'offre alors. Le château ne semble pas avoir jamais comporté d'édifices capables d'abriter l'assez nombreuse garnison qui devait l'occuper en cas de guerre ; on est donc fondé à penser que ces troupes furent installées, comme il arrivait souvent, sous des tentes placées dans la partie centrale de l'enceinte, où ne s'élevait aucun bâtiment. Les traces assez légères d'occupation que nous cherchons à expliquer pourraient être mises en relation avec ces cantonnements provisoires.

***

Si décevante qu'elle ait été, la fouille de l'espace compris à l'ouest du mur Q nous a cependant fourni quelques données intéressantes concernant la « salle du Tinel », aujourd'hui arasée.

a) L'examen des tessons de céramique recueillis dans la couche d'occupation immédiatement antérieure à la construction

de la salle donne à penser que celle-ci fut édifiée vers la fin du XIIe ou le commencement du XIIIe siècle, sans doute en même temps que la cuisine qui la jouxte à l'est et qui semble l'avoir desservie : les nombreux textes comptables qui concernent, au XIVe et au XVe siècle le château de Bonneville-sur-Touques, ne mentionnent, en effet, jamais de « cuisine du Tinel » — à la différence de ce que l'on constate concernant d'autres châteaux. Cette datation de la salle du Tinel est confirmée par la modénature de la base de la colonnette engagée qui demeure en place près de la grande porte située à l'angle nord-est de la salle.

b) Le rez-de-chaussée de la salle du Tinel semble avoir été dallé ; mais aucun élément de ce dallage ne subsiste ni en place, ni dans le remblai.

c) Aucune trace de cheminée murale n'a été observée ; mais nous n'avons découvert qu'une faible partie des murs de la salle.

d) La salle comportait, très probablement, au-dessus du rez-de-chaussée, un étage noble, auquel donnait accès l'escalier à vis situé à l'angle nord-est. Ce mode de communication entre les étages était utilisé déjà dans les *aulae* du XIIe siècle, concurremment avec les escaliers extérieurs, appliqués au mur ou perpendiculaires à celui-ci. La grande salle du Palais de Justice de Poitiers, dont la construction doit être contemporaine de celle de notre salle du Tinel est dotée de deux escaliers de ce type, situés en partie dans l'épaisseur du mur nord, aux angles nord-ouest et nord-est.

e) Il ne semble pas que le rez-de-chaussée du Tinel ait été couvert d'une voûte. On n'observe, en effet, dans la partie du mur Q que nous avons dégagée, aucun contrefort. D'autre part, la salle devait être assez large pour qu'il fût impossible de la voûter sans la diviser en deux ou trois travées, dans le sens de la largeur ; or nous n'avons trouvé dans le sol aucune trace des supports qui auraient, en pareil cas, divisé le rez-de-chaussée en deux ou trois nefs.

III. — Conclusion

Compte tenu du fait que le sol du château de Bonneville a été, sur presque toute sa superficie, profondément bouleversé au XIXe siècle puis, à nouveau, pendant la dernière Guerre Mondiale (par la construction d'abris souterrains), une fouille stratigraphique sur ce site est sans objet. L'ayant constaté,

nous avons renoncé à poursuivre les recherches pour lesquelles plusieurs campagnes étaient prévues. Il y a donc lieu de formuler ici, dès maintenant, les conclusions que comportent les observations faites par nous au cours de travaux qui durèrent environ deux mois.

a) Nous n'avons trouvé, dans la zone explorée par nous, aucun élément architectural, aucun vestige d'occupation qui puisse être daté à coup sûr du XIe siècle. Il est pourtant très probable que la résidence possédée par Guillaume le Conquérant à Bonneville s'élevait sur ce même site et qu'en particulier le rempart avait, au XIe siècle, le même tracé que nous voyons aujourd'hui. Ce tracé est, en effet, commandé par le relief du sol et l'on ne voit dans les environs aucun autre éperon qui aurait pu offrir un site aussi propice à l'installation d'une fortification de ce genre.

b) Les constructions dont nous avons trouvé les restes, et les sols d'occupation qui les avoisinent, peuvent être rapportées à une période comprise entre le milieu du XIIe siècle et la fin du XIVe. La salle que nous pensons être le Tinel, et la cuisine qui la jouxte à l'est, pourraient être datées de la fin du XIIe ou du début du XIIIe siècle. Il semblerait qu'à cette époque, les bâtiments du château aient été, pour une bonne part, reconstruits, et que l'on ait renforcé les défenses de l'enceinte. Quel prince a pu effectuer ces importants travaux ? On pourrait hésiter entre les derniers Plantagenêts et Philippe Auguste. Je pense que la première hypothèse est la meilleure. En effet, Philippe Auguste n'a guère séjourné à Bonneville, et ne semble pas avoir fait grand cas du château. Au contraire, Henri II, Richard Cœur de Lion et Jean sans Terre y résidèrent souvent ; nous avons vu, à la lumière d'un extrait des rôles de l'Echiquier Normand, que la grosse tour ronde ajoutée à l'enceinte sur le front sud-est, était en 1195, en cours de construction. Il est, d'autre part, manifeste, que la proximité du port de Touques était surtout intéressante pour un personnage qui voyageait fréquemment entre l'Angleterre et la Normandie. Diverses observations d'ordre archéologique, faites au cours des fouilles de 1965, sont propres à corroborer cette hypothèse : date des tessons trouvés sous le sol de la salle du Tinel, profils des quelques éléments moulurés qui subsistent dans la salle du Tinel et la cuisine voisine ; absence de voûtes dans la Grosse Tour.

c) Plusieurs indices archéologiques donnent à penser que la basse vallée de la Touques se trouvait, aux trois derniers siècles

du moyen âge, dans l'aire d'influence économique de Rouen et de la Haute-Normandie. Les quelques tessons de céramique polychrome que nous avons recueillis à Bonneville, au cours de nos fouilles, sont tous du type rouennais. Le matériau de couverture que l'on y trouve en abondance est la tuile, non l'ardoise, qui était alors d'emploi courant à l'ouest de la Dives ; nous savons par les textes que cette tuile venait soit d'Yville, centre potier situé sur la rive gauche de la Basse-Seine, en face de Jumièges, soit de Varengeville, dans la région de Dieppe. Ainsi se trouve confirmé par de nouvelles observations le rôle d'importante frontière qu'a joué la Dives, à l'intérieur de la Normandie.

MICHEL DE BOUARD.

Fig. 2 Bonneville-sur-Touques. Au premier plan, à gauche, le mur N ; au fond, le mur N'

Fig. 3. Bonneville-sur-Touques. Vue d'ensemble du carré B 2, prise du mur Q

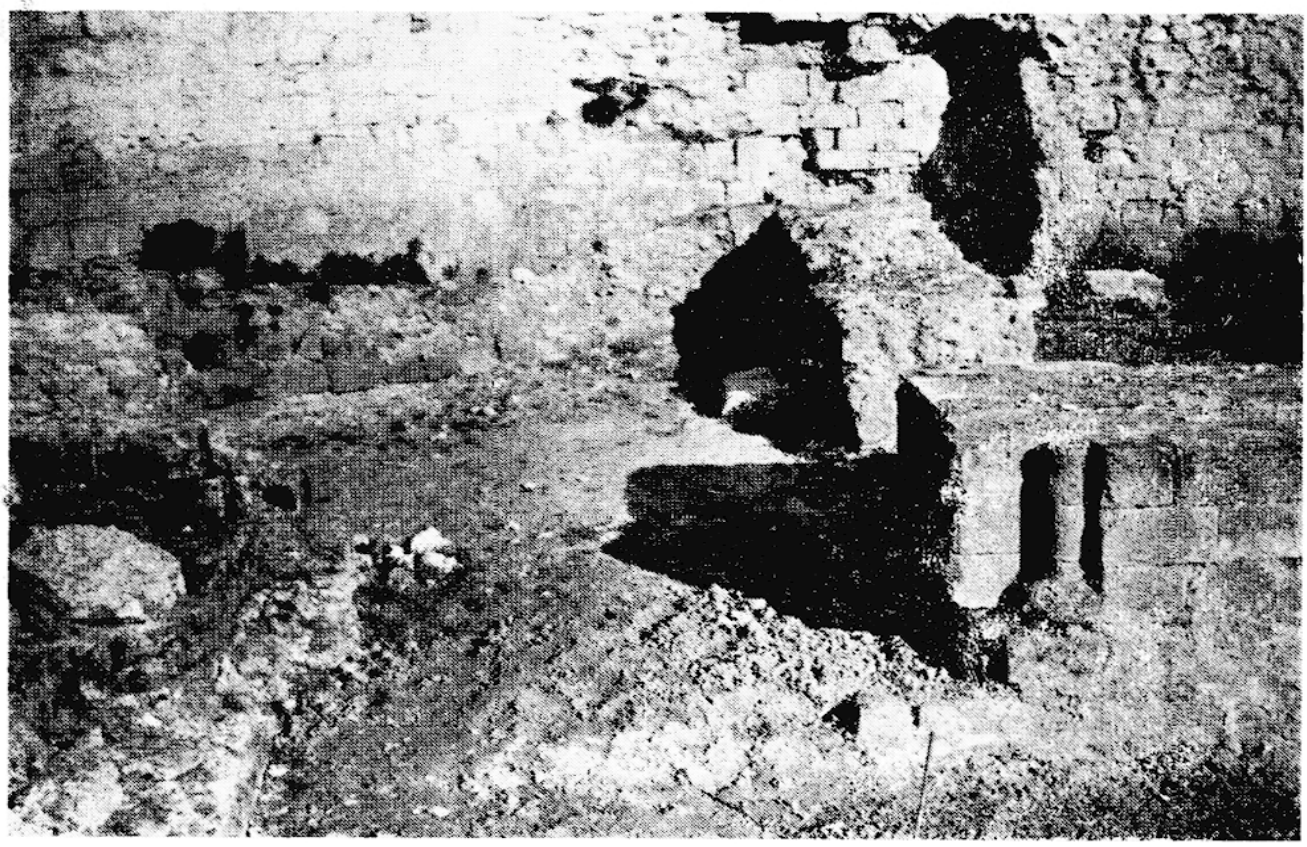

Fig. 4. — Bonneville-sur-Touques. Restes de l'entrée de la salle du Tinel

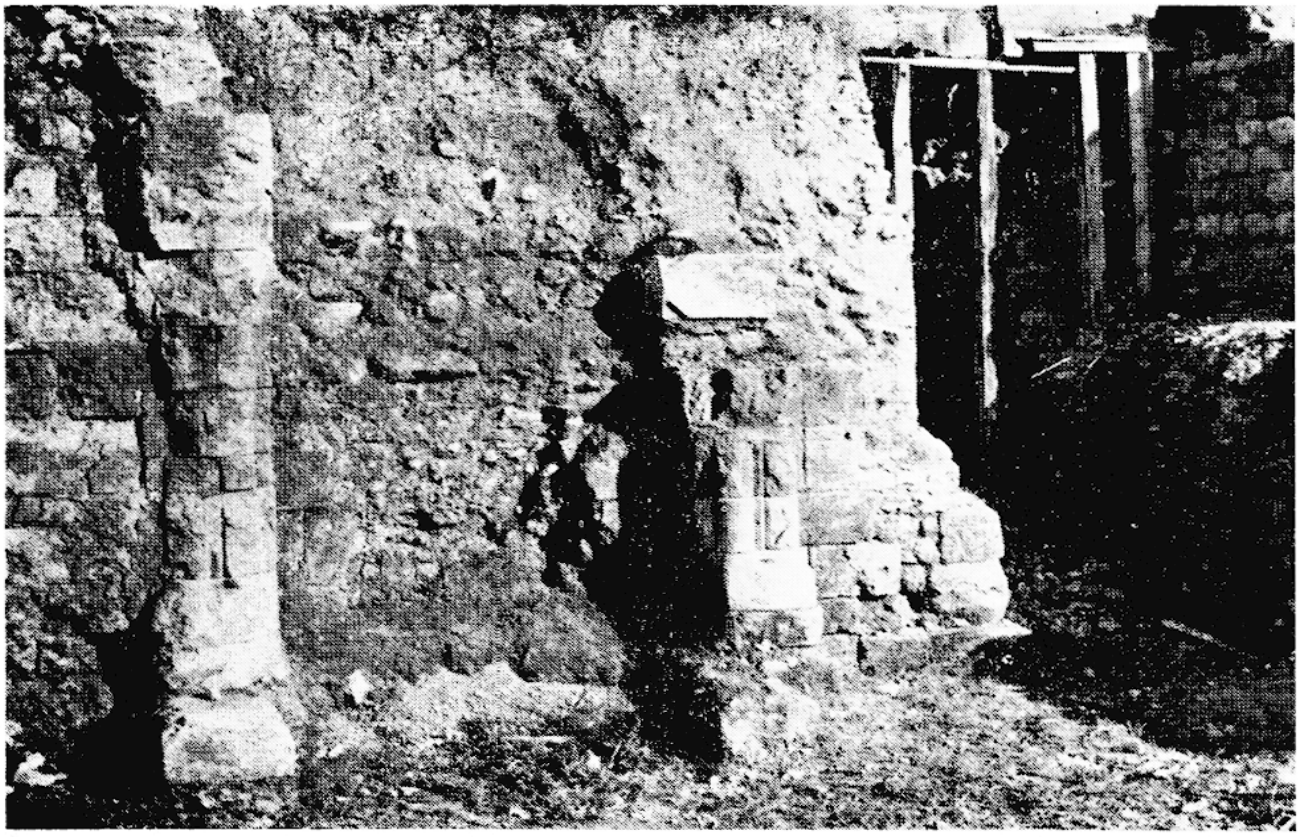

Fig. 5. — Bonneville-sur-Touques. Cheminée de la « cuisine du capitaine »

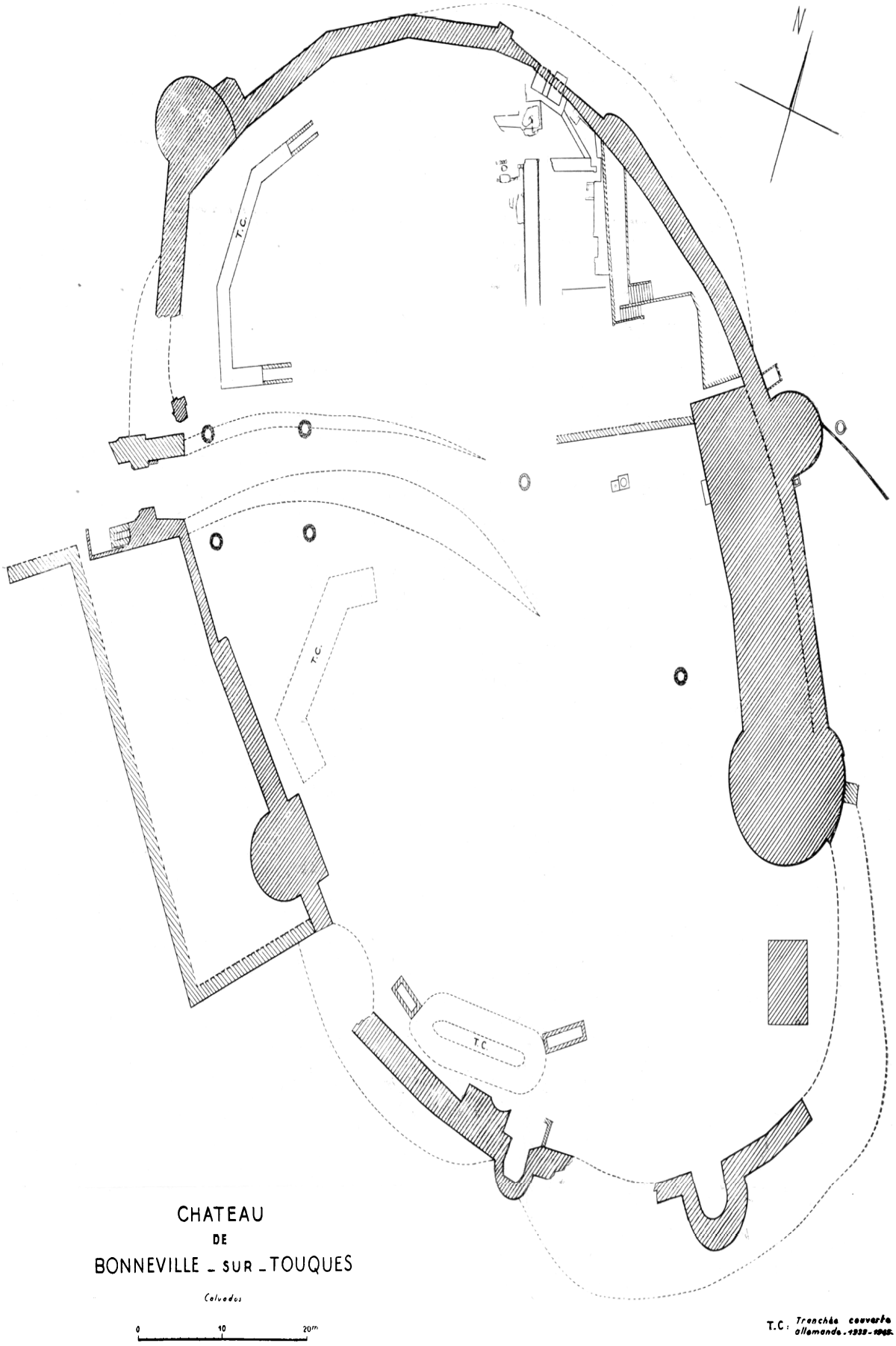
N
T.C.
T.C.
T.C.
CHATEAU
DE
BONNEVILLE - SUR - TOUQUES
Calvados
0
10
20m
T.C. : Tranchée couverte allemande - 1939 - 1945.

Fig. 6

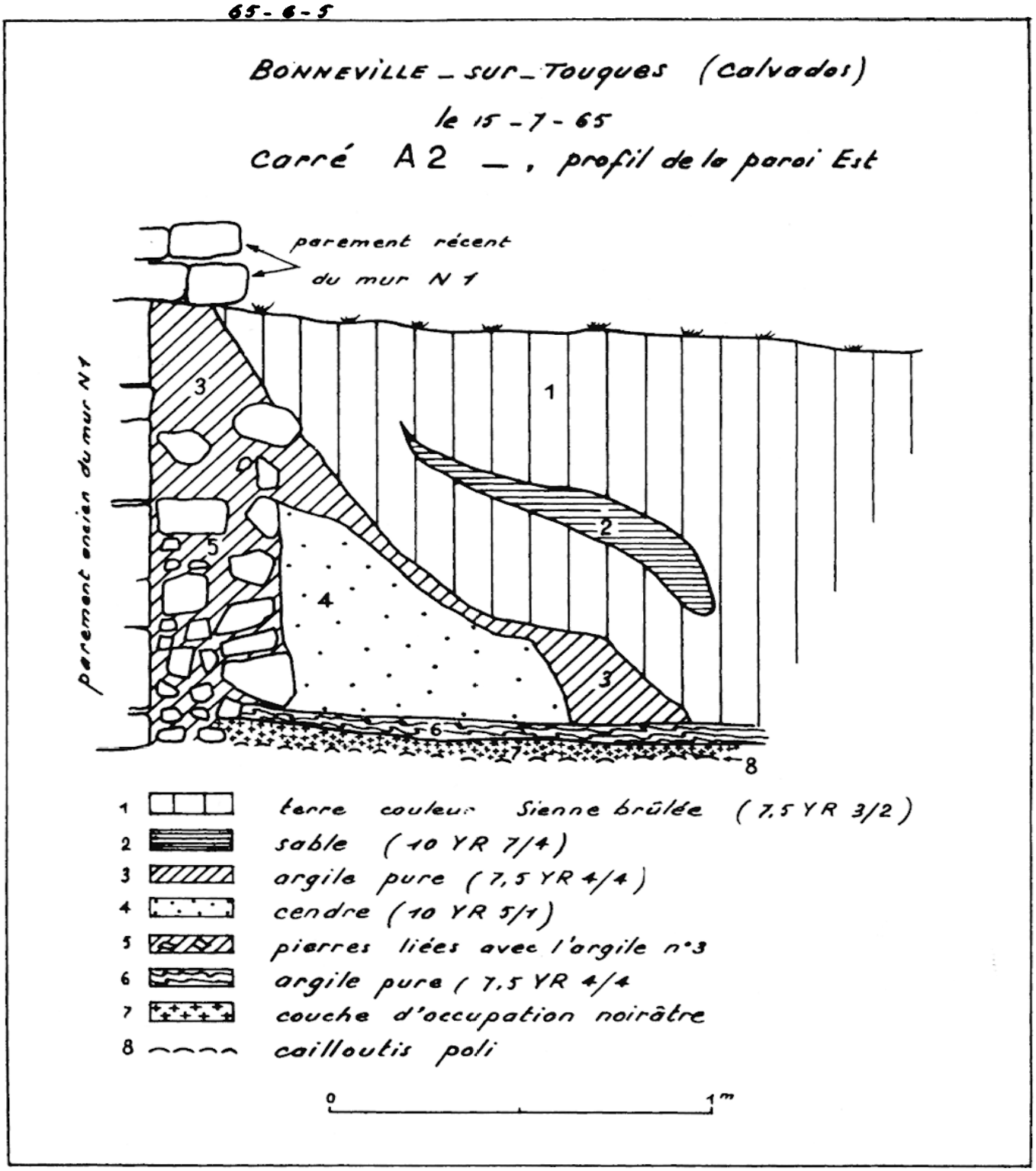
65-6-5
BONNEVILLE-SUR-TOUQUES (Calvados)
le 15-7-65
Carré A2 —, profil de la paroi Est
parement récent
du mur N 1
parement ancien du mur N 1
1
2
3
4
5
6
7
8
1 terre couleur Sienne brûlée (7,5 YR 3/2)
2 sable (10 YR 7/4)
3 argile pure (7,5 YR 4/4)
4 cendre (10 YR 5/1)
5 pierres liées avec l'argile n°3
6 argile pure (7,5 YR 4/4
7 couche d'occupation noirâtre
8 cailloutis poli
0
1m

Fig. 7

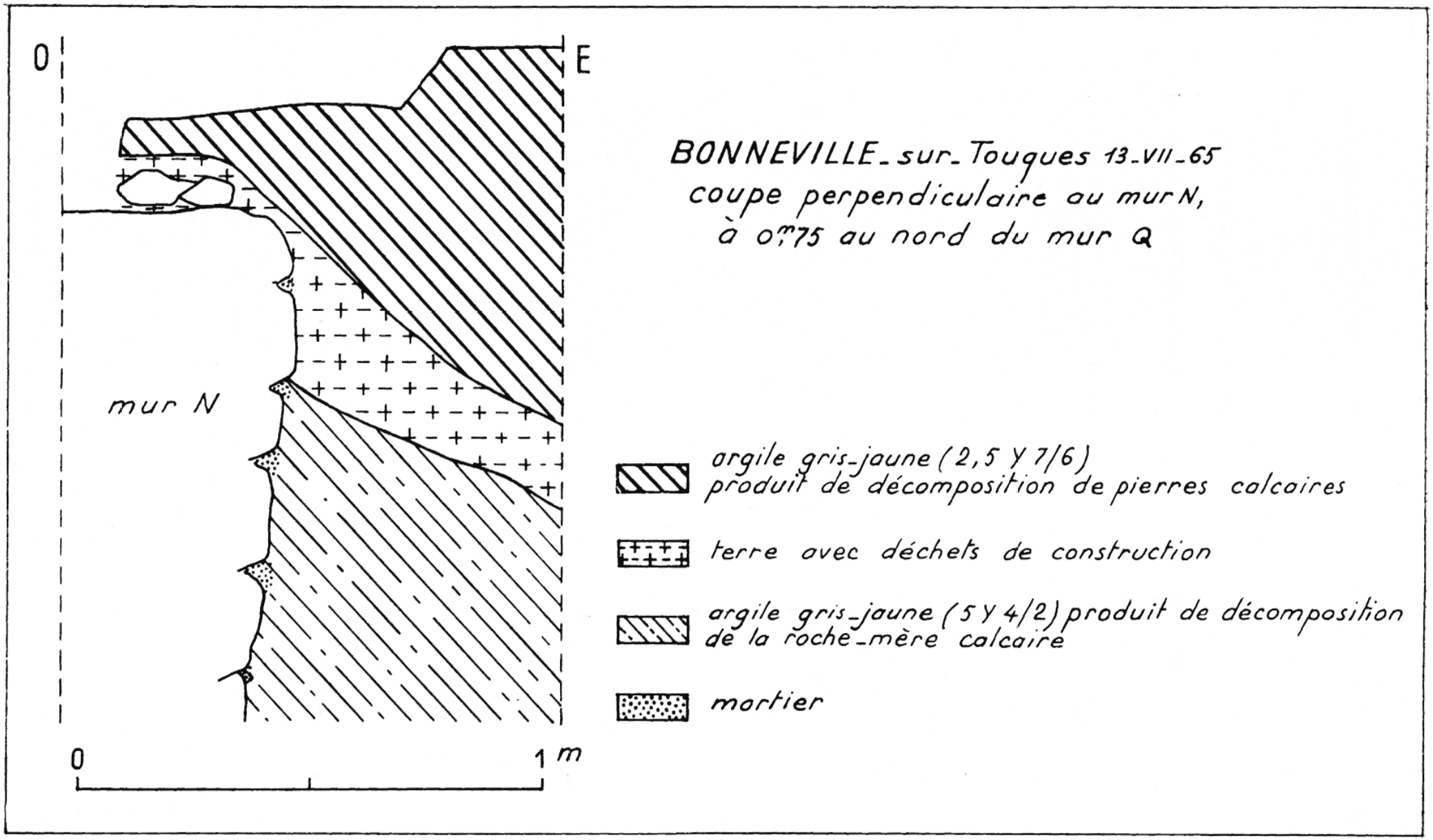
O
E
mur N
0
1 m
BONNEVILLE-sur-Touques 13-VII-65
coupe perpendiculaire au mur N,
à 0m,75 au nord du mur Q
argile gris-jaune (2,5 Y 7/6)
produit de décomposition de pierres calcaires
terre avec déchets de construction
argile gris-jaune (5 Y 4/2) produit de décomposition
de la roche-mère calcaire
mortier

Fig. 8

BONNEVILLE - sur - Touques, Calvados

carré A1, coupe le long de la banquette A1

16 - 7 - 1965

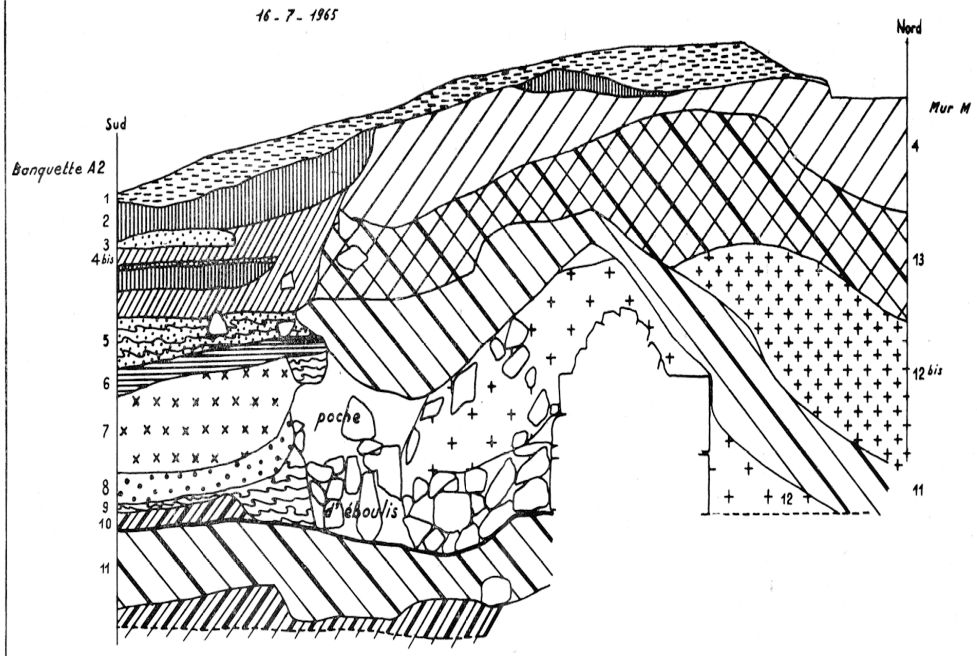

1 humus
2 mâchefer
3 mortier pulvérulent
4 couche grise, mélange humus et argile Jaune à cailloux
4 bis couche de terre grise homogène - (10 YR - 3, 4/1 Munsell soil Colour Chart)
5 chaussin et argile brun-clair mélangés
6 argile très rouge (terre à briques) (2,5 YR - 4/6,8)
7 couche brune avec tuiles, charbon de bois, tessons, coquilles, os
8 couche de mortier
9 argile plastique brun-clair - (10 YR 5/4)
10 argile brune avec tessons (10 YR - 3/2)
11 argile Jaune à cailloux, surmontée d'une couche de mortier (2,5 Y 7/4)
12 terre brune mêlée de mortier, charbon de bois, tuiles
12 bis terre brune de remblai avec tuiles, cailloux, tessons, charbons,
13 mélange des couches 4 et 11
------ limite de décapage

0 1m

Fig. 9

BONNEVILLE sur Touques (Calvados)

Août 1965 — Carré B2

Plan des pierres, foyer f2 et cuvette g1

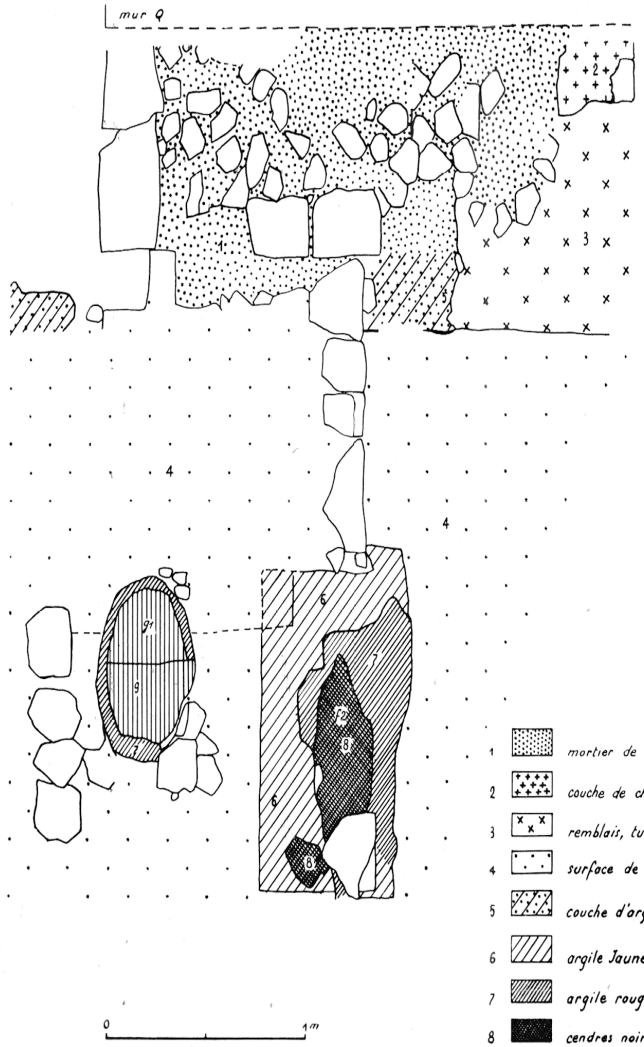

1 mortier de liaison des pierres et blocage
2 couche de chaussin Jaune - pose de dallage
3 remblais, tuiles, terres, mortiers
4 surface de mortier
5 couche d'argile Jaune sur surface de mortier
6 argile Jaune (10 YR, 5/6)
7 argile rouge (2.5 YR, 4, 6/8)
8 cendres noires et argile brûlée (5 YR, 3, 2/2)

0 1m

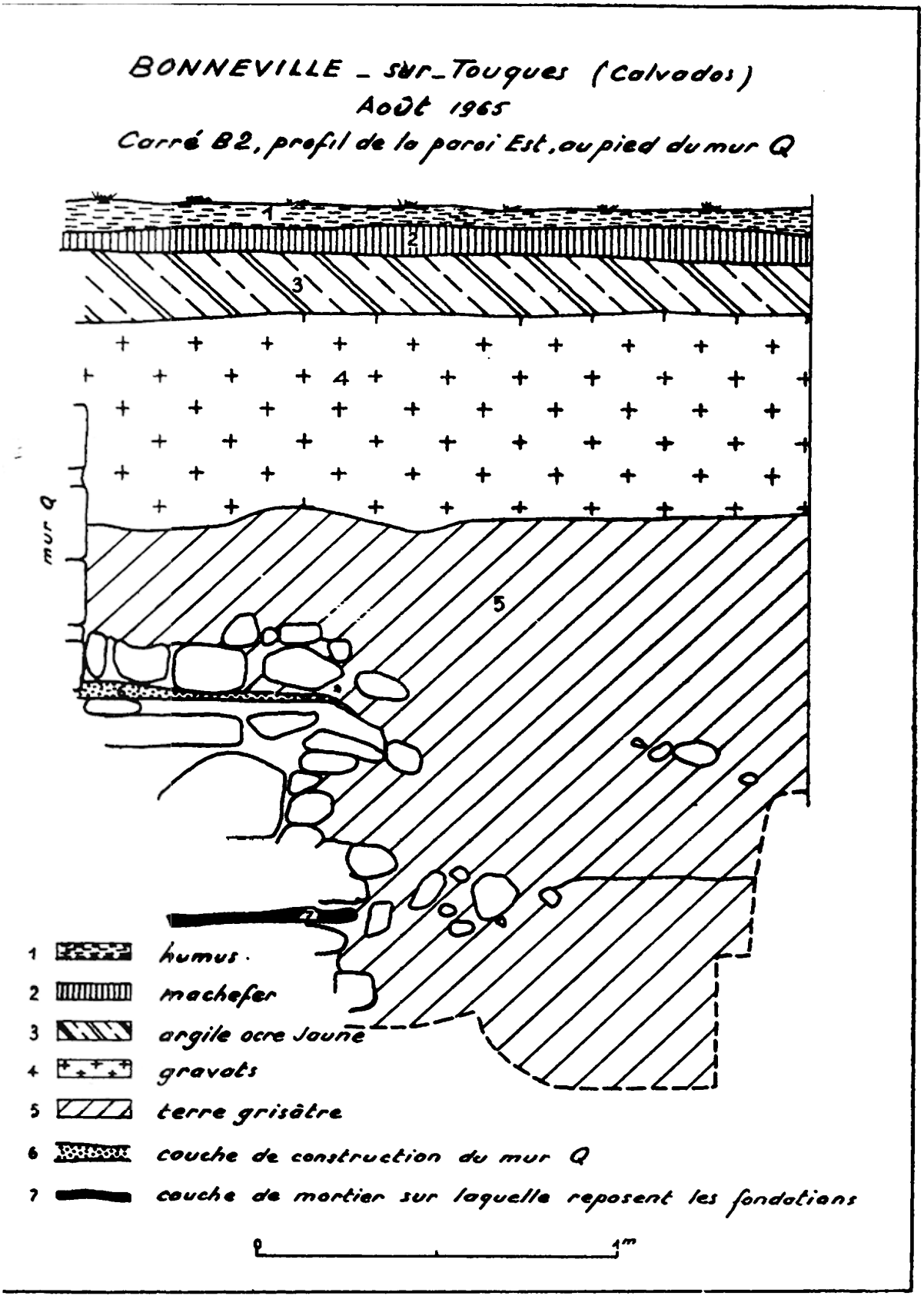
BONNEVILLE - sur-Touques (Calvados)
Août 1965
Carré B2, profil de la paroi Est, au pied du mur Q
mur Q
1
2
3
4
5
1 humus.
2 machefer
3 argile ocre jaune
4 gravats
5 terre grisâtre
6 couche de construction du mur Q
7 couche de mortier sur laquelle reposent les fondations
1m

Fig. 11

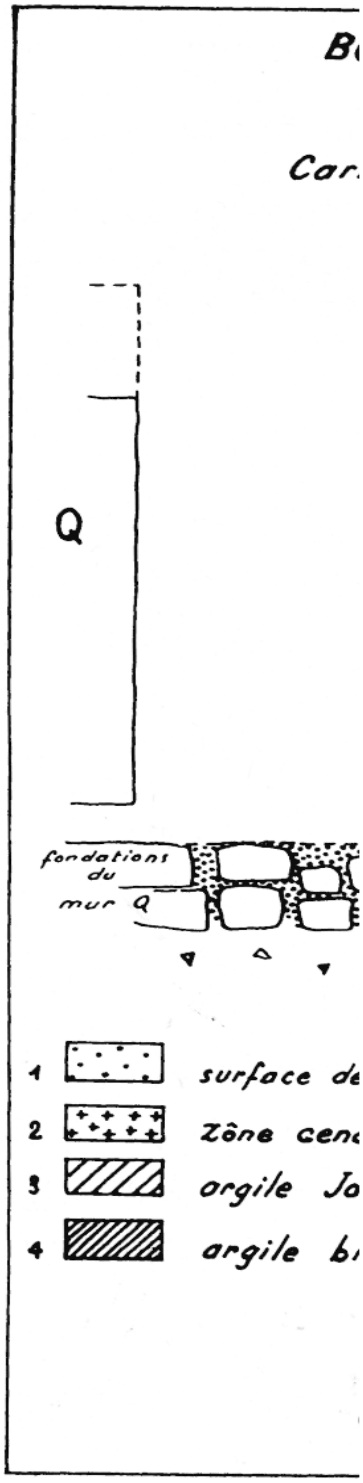
B
Car
Q
fondations du mur Q
1 surface de
2 zône cen
3 argile Jo
4 argile b